



Fiche scolarité 1^{ÈRE} ANNÉE 2018/2019

Nom / Prénom N° de téléphone personnel

Baccalauréat :

Série Année d'obtention

Si votre baccalauréat est antérieur à 2018, indiquez dans le tableau ci-dessous, les inscriptions prises, les interruptions éventuelles.

Année universitaire	Etablissement, Diplôme, Année d'études	Discipline	Résultat
2017/2018			
2016/2017			

Filière (cocher la filière correspondant à votre choix)

Faculté d'Arts, Lettres, Langues

Licence Arts Plastiques	1AL114-160 <input type="checkbox"/>
Licence LEA Anglais-Allemand	1AL160-160 <input type="checkbox"/>
Licence LEA Anglais-Espagnol	1AL170-160 <input type="checkbox"/>
Licence LEA Anglais-Italien	1AL180-160 <input type="checkbox"/>
Licence LEA Anglais-Portugais	1AL190-160 <input type="checkbox"/>
Licence LLCER Anglais	1AL130-160 <input type="checkbox"/>
Licence LLCER Espagnol	1AL140-160 <input type="checkbox"/>
Licence LLCER Italien-Espagnol	1AL151-160 <input type="checkbox"/>
Licence Antiquité et Humanités	1AL117-160 <input type="checkbox"/>
Licence Lettres et Arts	1AL116-160 <input type="checkbox"/>
Licence Lettres modernes	1AL115-160 <input type="checkbox"/>
Licence Musicologie	1AL111-160 <input type="checkbox"/>

Faculté de Droit

Licence Droit	1DR100-160 <input type="checkbox"/>
Licence Administration publique	1DR200-160 <input type="checkbox"/>
Capacité en Droit (ne confère pas le statut d'étudiant)	1DR030-160 <input type="checkbox"/>

IAE (Institut d'Administration des Entreprises)

Licence Économie et gestion (Licence IAE)	1IA000-160 <input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------

IUT de Saint-Etienne

DU Pass pro DUT	1IS016-160 <input type="checkbox"/>
DUT Génie Biologique	1IS020-160 <input type="checkbox"/>
DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle	1IS000-160 <input type="checkbox"/>
DUT Génie Mécanique et Productique	1IS002-160 <input type="checkbox"/>

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Licence Géographie et aménagement	1SH100-160 <input type="checkbox"/>
Licence Histoire	1SH200-160 <input type="checkbox"/>
Licence Sciences de l'éducation	1SH600-160 <input type="checkbox"/>
Licence Sociologie	1SH300-160 <input type="checkbox"/>

Faculté de Sciences et techniques

Tremplin Sciences L1 MISPIC en 2 ans	1SC800-180 <input type="checkbox"/>
Mathématiques - Informatique - Sciences Pour l'Ingénieur - Chimie	1SC700-160 <input type="checkbox"/>
Biologie - Géologie - Chimie	1SC600-160 <input type="checkbox"/>
Licence STAPS	1SC103-160 <input type="checkbox"/>
Licence STAPS à distance	1SC104-180 <input type="checkbox"/>

Faculté de Médecine

PACES	1MD000-180 <input type="checkbox"/>
DUPPS	1MD003-160 <input type="checkbox"/>

Télécom Saint-Etienne

DU SupMédiaWeb	5TL100-180 <input type="checkbox"/>
----------------	-------------------------------------

DUT Mesures Physiques	1IS007-160 <input type="checkbox"/>
DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	1IS009-160 <input type="checkbox"/>
DUT Gestion des Entreprises et Administrations	1IS003-160 <input type="checkbox"/>
DUT Techniques de Commercialisation	1IS005-160 <input type="checkbox"/>

Droits Universitaires 2018/2019

Inscription principale (A)
2ème inscription (B)

170.00 €
113.00 €

DUPPS (Tarif total)
DU SupMédiaWeb (Tarif total)
DU Pass pro DUT

690.00 €
4500.00 €
190.00 €

Exonérations

Sont dispensés du droit d'inscription A, B, les étudiants boursiers qui, au moment de leur inscription, peuvent justifier d'une notification de bourse d'enseignement supérieur et, pour les étrangers, d'une bourse du Gouvernement français (en fournir une photocopie).

Les étudiants qui ne seraient pas en possession de leur attribution de bourse au moment de l'inscription devront acquitter le montant des droits universitaires et, dès réception de l'attribution définitive de bourse, solliciter leur remboursement.

Sont dispensés du droit A et B les étudiants pupilles de la nation sur présentation de leur carte.

Remboursements exceptionnels des droits d'inscription principale (A) pour les étudiants non boursiers : Une décision exceptionnelle et individuelle peut être prise en faveur des étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle ou familiale. Cette demande est à formuler avant le 31 décembre au service de la vie étudiante.